

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

MENTION PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ECOLES BILINGUE (FRANÇAIS-BRETON)

Semestre 2 PPPE

UEA : ENSEIGNEMENTS AU LYCÉE

EPS

Présentation

L'éducation physique et sportive contribue à la formation générale de tous les étudiants du parcours préparatoire au professorat des écoles.

Appelés à exercer des responsabilités au sein du service public d'éducation, ces derniers doivent saisir l'intérêt d'un bon équilibre corporel et l'avantage, reconnu par les milieux professionnels, qu'ils retirent des expériences vécues dans les pratiques physiques et sportives.

Cet enseignement vise quatre finalités :

1.5 crédits ECTS

Volume horaire

EC : 21h

- > Préserver un équilibre et une hygiène de vie,
- > Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité,
- > Renforcer la solidarité au sein de la classe pour installer une véritable émulation dans le parcours,
- > Sensibiliser les étudiants à l'enseignement d'une éducation physique et sportive à l'école

Objectifs

La formation en éducation physique et sportive poursuit trois objectifs majeurs :

- > Développer les ressources personnelles qui permettent l'acquisition de compétences dans les pratiques physiques d'entretien et de loisir,
 - > Participer à l'animation de situations d'enseignement en éducation physique et sportive à des publics scolaires du premier degré,
 - > S'engager dans une activité associative universitaire comme pratiquant ou comme dirigeant
- Permettre l'accès à la pratique physique dans le cadre du mouvement sportif associatif universitaire.

Compétences visées

LES CINQ CHAMPS D'APPRENTISSAGE

CA 1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.

CA 2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains

CA 3 : Réaliser une prestation corporelle provenant d'un processus de création artistique ou d'une production de formes codifiées, destinée à être vue et appréciée

CA 4 : Conduire un affrontement individuel ou collectif pour faire basculer le rapport de force à son avantage

CA 5 : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

Descriptif

Durant les trois années de préparation, l'enseignement permet aux étudiants de vivre des expériences motrices dans les cinq champs d'apprentissage et de construire les attendus de fin de parcours (AFP).

Les AFP sont de deux ordres :

- les AFP1 recouvrent les compétences acquises dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques (APSA) réparties dans les cinq champs d'apprentissages. Ces attendus de fin de parcours seront spécifiés pour chaque année par l'enseignant en tenant compte des attentes exprimées par les étudiants,

- les AFP2 recouvrent les compétences et les connaissances liées aux différents objectifs du parcours. Ils s'incarnent dans trois modalités de pratique :

- > se préparer pour performer
- > pratiquer pour se sentir bien avec soi-même et avec les autres
- > organiser l'activité physique pour des enfants en milieu scolaire

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Autre nature		50%	Pratique
	CC	Autre nature		50%	Pratique